



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1502

Lancement de l'opération n° 60026868 "Rénovation et amélioration de l'ambiance lumineuse des ponts rails Paul Bert, Verguin et Stalingrad" à Lyon 3e, 6e arrondissements et affectation d'une partie de l'AP n° 2021-2, programme 20013

Direction de l'Eclairage Urbain

**Rapporteur** : M. GODINOT Sylvain

**SEANCE DU 27 JANVIER 2022**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 FEVRIER 2022

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : M. GODINOT Sylvain

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHU, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. MAES (pouvoir à M. VASSELIN), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme TOMIC), Mme DE MONTILLE (pouvoir à Mme CROIZIER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/1502 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 60026868  
"RENOVATION ET AMELIORATION DE L'AMBIANCE  
LUMINEUSE DES PONTS RAILS PAUL BERT, VERGUIN  
ET STALINGRAD" A LYON 3E, 6E ARRONDISSEMENTS  
ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2021-2,  
PROGRAMME 20013 (DIRECTION DE L'ECLAIRAGE  
URBAIN)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 janvier 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Rénovation de l'éclairage des ponts SNCF Stalingrad, Paul Bert, Verguin ».

Par délibération n° 2022/1421 du 27 janvier 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Rénovation du parc d'éclairage 2021-2026 » n° 2021-2, programme 20013.

La Ville de Lyon est traversée par un réseau ferroviaire significatif et compte à ce titre quarante-quatre ouvrages de franchissement. Trente-six d'entre eux ont déjà fait l'objet d'une mise en lumière, réalisée lors d'opportunités d'aménagement. Les dernières réalisations sont les suivantes :

- Voûte ouest sous Perrache (Lyon 2<sup>ème</sup>) ;
- Voûte Delandine (Lyon 2<sup>ème</sup>) ;
- Passage Felix Faure (Lyon 3<sup>ème</sup>) ;
- Passage cours Lafayette (Lyon 3<sup>ème</sup>) ;
- Passage Emeraude (Lyon 6<sup>ème</sup>) ;
- Passage Challemel Lacour (Lyon 7<sup>ème</sup>) ;
- Passage Yves Farges (Lyon 7<sup>ème</sup>).

Afin de poursuivre cette thématique du plan Lumière, il est proposé de rénover et d'améliorer l'ambiance lumineuse des ponts rails Paul Bert, Verguin et Stalingrad, et pour ce dernier en accompagnement de la Voie Lyonnaise - ligne 2.

L'objectif est de rénover l'éclairage fonctionnel sous les ponts tout en améliorant l'ambiance lumineuse, afin de rendre plus agréable la déambulation des piétons sous les ouvrages.

Pour l'élaboration de ce projet, il est proposé de faire appel à un concepteur lumière pour certains sites.

L'ensemble des travaux est estimé à 600 000 € Cette opération est à financer par affectation d'une partie de l'AP « Rénovation du parc d'éclairage 2021-2026 » n° 2021-2, programme 20013.

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021 et n° 2022/1421 du 27 janvier 2022 ;

Vu l'avis du Conseil des 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

Vu le rectificatif déposé sur l'Espace élu-es :

**a) - Dans LE TITRE :**

- lire :

« Lancement de l'opération n°60026868 "Rénovation et amélioration de l'ambiance lumineuse des ponts rails Paul Bert, Verguin et Stalingrad" à Lyon 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> arrondissements et affectation d'une partie de l'AP n°2021-2, programme 20013 ».

- au lieu de :

« Lancement de l'opération n°60026868 "Rénovation et amélioration de l'ambiance lumineuse des ponts rails Paul Bert, Verguin et Stalingrad" à **Lyon 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements** et affectation d'une partie de l'AP n°2021-2, programme 20013 ».

**b) - Dans le DELIBERE :**

- lire :

« 1- Le lancement de l'opération n° 60026868 « Rénovation et amélioration de l'ambiance lumineuse des ponts rails Paul Bert, Verguin et Stalingrad » à Lyon 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> arrondissements est approuvé. ».

- au lieu de :

« 1- Le lancement de l'opération n° 60026868 « Rénovation et amélioration de l'ambiance lumineuse des ponts rails Paul Bert, Verguin et Stalingrad » à **Lyon 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements** est approuvé. »

**DELIBERE**

- 1- Le lancement de l'opération n° 60026868 « Rénovation et amélioration de l'ambiance lumineuse des ponts rails Paul Bert, Verguin et Stalingrad » à Lyon 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> arrondissements est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Rénovation du parc d'éclairage 2021-2026 » n° 2021-2, programme 20013.

- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement, les dépenses résultant de cette opération seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme 20013, AP n° 2021-2, opération n° 60026868, et seront imputées sur les chapitres 23 et autres, fonction 512, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variation compte tenu des aléas de chantier ou autre pouvant survenir :

- 2022 : 200 000 €  
- 2023 : 400 000 €

- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tous autres fonds européens, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET